

**JO n° 289 du 13 décembre 2016 :**

---

---

**Ministère de la Culture et de la Communication :**

Pas de texte

**Conventions collectives :**

[Avis relatif à l'extension d'un accord](#) conclu dans le cadre de la convention collective nationale de la production cinématographique

[Avis relatif à l'extension d'un avenant](#) à la convention collective nationale de la radiodiffusion et à la convention collective nationale des journalistes

**JO n° 290 du 14 décembre 2016 :**

---

---

**Ministère de la Culture et de la Communication :**

[Arrêté du 12 décembre 2016](#) autorisant, au titre de l'année 2017, l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire de documentation de classe supérieure du ministère de la Culture et de la Communication

[Arrêté du 12 décembre 2016](#) autorisant, au titre de l'année 2017, l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire de documentation de classe exceptionnelle du ministère de la Culture et de la Communication

[Décret du 12 décembre 2016](#) portant nomination au conseil d'administration de l'Établissement public du parc et de la grande halle de La Villette (M<sup>me</sup> Nicole Da Costa)

[Arrêté du 5 décembre 2016](#) portant nomination au conseil d'administration de l'Institut français (M<sup>mes</sup> Phia Ménard et Marjane Satrapi)

**JOUE du 12 décembre 2016 (L336I) (mis en ligne tardivement lundi) : RAS**

---

---

**JOUE du 13 décembre 2016 (L337, L337I, L338 - C463, C464, C465) :**

---

---

Résumé de l'[avis du contrôleur européen](#) de la protection des données sur une application cohérente des droits fondamentaux à l'ère des données massives (Big Data)

Résumé de l'[avis du contrôleur européen](#) de la protection des données sur les systèmes de gestion des informations personnelles

**JOUE du 14 décembre 2016 (L339 - C466) : RAS**

---

---

**Communiqués de presse de l'Union européenne :**

---

---

Une Union qui donne de meilleurs résultats, plus rapidement : les trois institutions signent une déclaration commune sur les priorités législatives de l'UE en 2017

## **Questions écrites parlementaires :**

---

Réponses de la ministre de la Culture et de la Communication aux questions écrites parlementaires (Assemblée nationale/Sénat) : semaine du 5 au 11 décembre 2016 : pas de réponse de M<sup>me</sup> la ministre

## **Autres infos :**

---

### **Discours/Communiqués :**

Culture et communication - [Nomination de Luc Rosello](#) à la direction du Théâtre du Grand Marché, Centre Dramatique de l'Océan Indien

Culture et communication - [Signature d'une convention-cadre](#) entre Inria et le ministère de la Culture et de la Communication

Culture et communication - [Mission du CSPLA sur l'économie des licences libres](#) dans le secteur culturel (lettre de mission)

### **Rapports/Avis :**

Assemblée nationale - [Rapport n° 4299 \(n° 212 au Sénat\)](#), fait au nom de la commission mixte paritaire , chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi de finances pour 2017

### **Jurisprudences :**

Légifrance - [CAA de Paris, 3<sup>e</sup> chambre, affaire n° 15PA02374](#) : la SARL Radio Nova demande l'annulation de la décision du 25 mars 2015 par laquelle le Conseil supérieur de l'audiovisuel a rejeté sa candidature pour l'exploitation d'un service de radiodiffusion dénommé « Radio Nova » ; de la décision n° 2015-139 du 25 mars 2015 par laquelle le Conseil supérieur de l'audiovisuel a autorisé la SAS FG Concept à exploiter un service de radio dénommé « Radio FG » sur la zone de Lens ; la décision n° 2015-136 du 25 mars 2015 par laquelle le Conseil supérieur de l'audiovisuel a autorisé la SAS Radio Nostalgie Réseau à exploiter un service de radio dénommé « Nostalgie Lens »

Légifrance - [CAA de Paris, 3<sup>e</sup> chambre, affaire n° 15PA02675](#) : la la SARL Chante France développement demande l'annulation de la décision du 25 mars 2015 par laquelle le Conseil supérieur de l'audiovisuel a rejeté sa candidature pour l'exploitation d'un service de radiodiffusion ; de la décision n° 2015-139 du 25 mars 2015 par laquelle le Conseil supérieur de l'audiovisuel a autorisé la SAS FG Concept à exploiter un service de radio dénommé « Radio FG » sur la zone de Lens ; la décision n° 2015-136 du 25 mars 2015 par laquelle le Conseil supérieur de l'audiovisuel a autorisé la SAS Radio Nostalgie Réseau à exploiter un service de radio dénommé « Nostalgie Lens »

### **Conseil des ministres :**

[Conseil des ministres du 10 décembre 2016](#)

### **Périodiques en ligne :**

Cour de cassation - [Bulletin d'information n° 853 du 15 décembre 2016](#)